
Communiqué de presse :**Soyons solidaires de Christian Marion,
victime de harcèlement, d'arbitraire et de déni de justice**

Notre collègue Christian Marion, professeur de Lycée Professionnel dans l'académie de Toulouse et syndicaliste à Sud éducation, subissait depuis plusieurs années le mécontentement de la même inspectrice. Comme on ne pouvait reprocher aucune faute à ce professeur, l'administration a monté contre lui un dossier pour insuffisance professionnelle, négligeant le fait que nombre de ses collègues et plusieurs chefs d'établissement aient produit des témoignages en sa faveur.

En juillet 2010, une CAPA disciplinaire s'est prononcée : neuf voix de l'administration pour l'exclusion de Christian Marion, et neuf voix contre, celles des enseignants. C'est maintenant au ministère de trancher : s'il le fait en défaveur de Christian, celui-ci sera privé du jour au lendemain de tout revenu. De plus, n'ayant pas 15 ans d'ancienneté, il ne peut prétendre à faire valoir ses droits à la retraite, et licencié dans ces conditions, il ne touchera aucune indemnité.

Sud éducation a demandé plusieurs fois audience cet été auprès du ministère de l'Éducation Nationale, en vain.

Christian Marion a fait la rentrée le 1^{er} Septembre alors que l'arrêté qui prévoit son exclusion est sur le bureau de la DRHG du Ministère. La sanction qui risque d'être prononcée contre lui serait le triomphe du harcèlement, de l'arbitraire et du déni du justice. Ce serait également un précédent utilisable contre de nombreux collègues. C'est pourquoi nous devons faire entendre notre volonté de plaider en faveur de Christian Marion.

En solidarité avec notre collègue, nous appelons les personnels à se rassembler devant le ministère, ce lundi 6 septembre (à l'issue de la manifestation Éducation).

Nous exigeons par ailleurs qu'une délégation soit reçue ce jour, afin que la procédure de licenciement soit retirée.

Contact :

Alexandra Arnaud, co-secrétaire fédérale

06 06 68 14 02 43